

# Repères

COURRIER CONFÉDÉRAL

**C**e numéro de Repères consacre son dossier central aux problèmes et aux enjeux internationaux.

Ceux-ci sont aujourd'hui considérables et préoccupent les salariés fondamentalement attachés à la paix, aux souverainetés nationales, au respect des diversités ethniques et religieuses.

Dans un contexte international particulièrement brûlant encore aggravé par l'escalade des bombarde-

ments sur l'Irak, les salariés français sont aussi confrontés à de multiples préoccupations.

Les mauvais coups se multiplient actuellement dans tous les domaines de la vie sociale et économique. Une question devient cruciale : l'emploi.

Dans ces conditions, le développement de l'action sous toutes ses formes à partir de l'entreprise est

plus que jamais à l'ordre du jour. La CGT propose aux salariés de se rencontrer, de débattre, de se rassembler et d'agir.

C'est également dans cet esprit qu'elle s'est adressée à toutes les confédérations pour faire progres-

ser une unité d'action qui s'avère chaque jour plus nécessaire.

C'est bien tout cela qu'il nous faut faire vivre dans cette période.

Comme l'a proposé la Commis-

sion exécutive du 7 janvier, la dernière semaine de janvier doit être l'occasion d'un vaste effort de toutes les forces de la CGT pour le placement du FNI.

Pour ce faire, il importe de multiplier les initiatives dans les entreprises, de mobiliser le plus de militants possibles.



## Placement du FNI : une priorité

### N° 17.

Nouvelle formule

### Repères CGT

Courrier confédéral.

Bulletin d'information du

Bureau confédéral

Directeur de la publication :

Alain Obadia

CP N° 1830 D 73

263 rue de Paris,

93516 Montreuil cedex

prix 3,60 Fr

### SOMMAIRE

#### Repères

Questionnaire \_\_\_\_\_ 2

#### Dossier International

Pour un renouveau syndical

international \_\_\_\_\_ 3 à 6

#### Initiatives

Manufrance \_\_\_\_\_ 7

Manifestation contre le

racisme \_\_\_\_\_ 8

**Le Courrier  
confédéral**

# Questionnaire

**1 - REPERES VOUS EST-IL UTILE ?**

**2 - DANS SA CONCEPTION ET SA FORME, REPERES VOUS CONVIENT-IL ?**

**3 - LA PÉRIODICITÉ HEBDOMADAIRE VOUS PARAÎT-ELLE APPROPRIÉE ?**

**4 - QUEL TYPE DE RUBRIQUES OU D'INFORMATIONS RÉPONDENT LE PLUS À VOS BESOINS ?**

**5 - QUEL TYPE D'INFORMATIONS AUJOURD'HUI ABSENTES SOUHAITERIEZ-VOUS VOIR INCLURE ?**

**6 - QUELLES SONT LES RUBRIQUES OU INFORMATIONS QUI VOUS PARAÎSENT SUPERFLUES OU INUTILES ?**

**7 - AUTRES REMARQUES ?**

**8 - SOUHAITEZ-VOUS RECEVOIR PLUS DE NUMÉRO DE REPERES ?**

**9 - ETES-VOUS UNE UD, UNE FD OU AUTRES ?**

**Rappel :** Repères, Courrier confédéral, est le bulletin de liaison et d'informations du bureau confédéral.

Objectifs : Fournir aux dirigeants de la CGT des informations rapides et synthétiques concernant les priorités définies par le Bureau confédéral et la Commission exécutive confédérale. Ces informations ont pour but d'aider chacun dans l'exercice de ses responsabilités.

Afin d'en améliorer encore le contenu et le rendre plus proche des besoins et attentes des militants à qui il s'adresse, nous vous remercions de bien vouloir répondre à ce questionnaire.

Celui-ci est à photocopier et à renvoyer au Secteur Communication de la CGT, 263 rue de Paris, 93516 Montreuil Cédex.



# INTERNATIONAL

Dossier réalisé par le secteur international



## Pour un renouveau syndical international

**L**a perspective d'une action revendicative à l'échelle de l'Europe pour le 2 avril, quelques mois après celle des cheminots n'est pas sans renvoyer à l'exigence d'un véritable renouveau syndical international.

Cette nécessité s'impose en effet face aux conséquences qu'entraîne l'aggravation de la crise économique, sociale, politique, en Europe comme à l'échelle du monde.

Il y a donc besoin de travailler à faire grandir ce besoin exprimé par un grand nombre d'organisations par delà leurs affiliations : faire du neuf dans les relations syndicales internationales.

Ce n'est pas l'un des moindres mérites du 44<sup>e</sup> congrès d'avoir pointé cette nécessité incontournable.

Il n'est pas sans signification que jamais document d'orientation n'aura autant intégré la dimension internationale des problèmes contemporains auxquels nous sommes confrontés et avancé dans un grand esprit novateur les voies par lesquelles la solidarité syndicale internationale puisse trouver tout le sens qui doit être la sienne. Comme nous le rappelle l'actualité, il y a urgence face à la tragédie qui frappe l'ex Yougoslavie, la Somalie et d'autres régions. Urgence encore pour faire grandir des réponses neuves en termes de justice, de droit de l'homme, de paix, de tolérance.

Dans un monde plus interdépendant, face à la domination, à l'esprit de subordination que veulent imposer les États capitalistes développés au détriment de la coopération, des résistances s'affirment et gagnent en dimension. On l'a vu en Europe avec le résultat du référendum de

**suite page 4**

### DOSSIER

**La première partie du dossier réalisé par le Secteur International de la CGT comporte trois articles.**

**Le premier est consacré au renouveau syndical international.**

**Le second est plus centré sur l'ex-Yougoslavie.**

**Quant au troisième, il évoque l'Europe de 1993.**

**La deuxième partie de ce dossier paraîtra dans le Repères n° 18, du 26 janvier 1993.**

Maastricht, le développement des luttes sociales, c'est vrai encore dans bien d'autres pays. Ce mouvement revendicatif illustre les larges possibilités de dialogue et d'actions concrètes, bilatérales et multilatérales pour faire grandir des rapports de force permettant d'imposer d'autres choix économiques et sociaux, démocratiques, permettant de répondre aux besoins des hommes. A y regarder de plus près, la situation est plus ouverte qu'il n'y paraît parfois.

Cela suppose de faire vivre par des actes et des comportements cette conception plus riche et plus féconde des relations syndicales internationales voulues par le congrès ! Plus professionnelles donc débarrassées des clivages politiques et idéologiques plus unitaires donc débarrassées des a priori partisans, des exclusives, plus démocratiques donc sur un pied d'égalité et dans le respect des positions de l'autre, plus indépendantes donc sans esprit de tutelle, sans paternalisme.

Depuis le 44<sup>e</sup> congrès, sans renier l'identité qui est la sienne, la CGT et son département international, les fédérations, les unions régionales se sont employés à faire valoir ces conceptions.

Celles-ci ont trouvé un écho très large et parfois inattendu permettant d'élargir sensiblement le champ de ses relations syndicales, notamment en Europe.

Un an après le congrès, cette activité permet d'envisager de façon concrète la réalisation d'un appel au renouveau des relations syndicales internationales.

Cette évolution qui souligne s'il le fallait que rien n'est figé et qu'il faut se garder de toute opinion définitive peut aussi influencer positivement l'action, le rôle, les relations et la transformation nécessaires des outils syndicaux internationaux.

Riche bilan par conséquent, perspective réelle d'avancée qui ne peut que nous inciter à persévérer avec plus de hardiesse et de créativité afin de faire partager cette dimension internationale de notre activité inséparable et de son efficacité. ■■■■■



## Quelques éléments sur l'ex-Yougoslavie

La Yougoslavie naît, après la première guerre mondiale, de la volonté commune des peuples slaves pour l'essentiel - qui la composent: ils voulaient s'unir pour échapper aux dominations qui les avaient asservis au cours des siècles (empire ottoman et empire d'Autriche-Hongrie).

De nouveau dominée et dépecée en 1941 par l'Allemagne nazie alliée à la Hongrie et la Bulgarie, elle recouvre sa souveraineté et son unité après la lutte de libération victorieuse dirigée par Tito.

Cette véritable mosaïque de peuples, très imbriqués les uns avec les autres est aussi divisée au plan religieux : catholiques, orthodoxes et musulmans. L'histoire a montré que les religions dans cette région ont été les foyers de nationalismes exacerbés ; les Serbes sont accusés par les autres peuples de volontés hégémoniques, le régime fasciste croate allié d'Hitler, qui a massacré des centaines de milliers de Serbes a laissé des traces profondes dans la conscience des descendants de ceux-ci : les Tchetniks -extrémistes serbes- qui massacrent aujourd'hui s'en réclament pour se justifier.

La République Fédérale Socialiste de Yougoslavie avait cependant réussi à rassembler et unir tous ces peuples : près du tiers des habitants, mariés à un conjoint d'une autre ethnie que la leur, ou enfants de ces couples mixtes, se considèrent encore aujourd'hui seulement yougoslaves.

### **ALORS POURQUOI CETTE GUERRE ?**

La domination ancienne du parti-état n'a pas permis une véritable démocratie de s'épanouir. L'autogestion prônée n'a pu de ce fait ni développer l'économie suffisamment pour satisfaire les besoins, ni assurer la nécessaire solidarité entre

les six républiques composant la fédération les écarts de développement et de niveau de vie se sont dangereusement creusés nourrissant à la fois les égoïsmes régionaux et les frustrations de ceux laissés pour compte. La décennie 80, qui a vu la Yougoslavie s'ouvrir aux capitaux occidentaux, a exacerbé ces inégalités - les états capitalistes, notamment l'Allemagne, ont favorisé ces évolutions et les forces nationalistes renaissantes. La reconnaissance précipitée dans l'été 1991 de l'indépendance de la Slovénie et de la Croatie - consacrant l'éclatement de la Yougoslavie par l'Allemagne et puis par la CEE - a été déterminante pour l'embrassement de la région. Les Serbes de la Croatie se sentant menacés ont pris les armes. Il en a été de même pour la Bosnie Herzégovine : dès après sa reconnaissance internationale et la mise en place d'un gouvernement dominé par les musulmans, les minorités croates et serbes se sont opposées les unes aux autres et contre les musulmans.

L'influence extérieure a aussi été la fourniture d'armes aux différentes factions.

Cette guerre fratricide est particulièrement cruelle, et barbare. 3 millions de réfugiés fuyant les combats ou résultant de politiques de nettoyage ethnique imposées par les forces occupantes - camps en Bosnie Herzégovine ou les droits élémentaires des hommes et des femmes - (beaucoup sont violées) sont bafoués, populations encerclées affamées et décimées par le froid et les maladies, etc., etc. L'embargo décidé par l'ONU aggrave leur situation.

Les forces militaires nationalistes extrémistes qui constituent dans chaque peuple une minorité font la guerre et par leurs exactions et leurs crimes, nourrissent les haines qui

déchirent ces peuples. Elles sont serbes, croates et musulmanes. Le nombre et la puissance militaire, des forces serbes ont permis à celles-ci d'occuper 2/3 de la Bosnie Herzégovine, bien plus que le territoire où vivaient les 33 % de serbes de cette république. C'est sur cette base que repose la campagne médiatique anti-serbe actuelle.

Des forces favorables à la paix, à la négociation et à la réconciliation entre ces peuples se battent en Serbie, en Croatie et même en Bosnie Herzégovine. Elles sont souvent étouffées, combattues par les nationalistes dominants et presque totalement ignorées par la presse occidentale.

### **LA SITUATION AUJOURD'HUI (15 JANVIER 1993)**

Les négociations de Genève - qui ont réuni les chefs des trois états concernés : Serbie, Croatie, Bosnie Herzégovine et les chefs des combattants des trois factions opposées dans cette république - ont abouti à un projet d'accord pour la Paix : celui-ci doit être soumis au Parlement de la "République Autonome Serbe" de Bosnie Herzégovine d'ici six jours. La ratification par celui-ci ouvrirait la porte à un retour possible de la Paix.

### **TOUT FAIRE POUR RÉTABLIR LA PAIX**

Des propos totalement irresponsables de va-t-en guerre sont proférés en Occident et particulièrement en France. S'appuyant sur l'émotion que nous partageons devant l'atrocité des massacres et des exactions imposés aux populations, ils préconisent l'intervention militaire contre la Serbie. Qui recevra les bombes, qui souffrira encore plus de cette intervention, sinon les populations déjà victimes - y compris les réfugiés - qu'on prétend vouloir aider.

NON - la pierre du golfe et les raids qui viennent d'être effectués ces jours derniers encore en Irak - nous ont prouvés que les armes ne résolvent pas les problèmes.

Il n'y a qu'une issue dans l'ex Yougoslavie : la négociation pour le respect de chaque peuple, pour le rétablissement de ses droits inaliénables, pour le retour à la paix, pour le rétablissement des économies et les coopérations indispensables pour la renaissance de l'amitié de ces peuples intimement mêlés.

### **L'ACTION DE LA CGT**

Depuis le début du conflit, elle s'est toujours battue pour la Paix. Refusant les nationalismes qui excluent et opposent les ethnies, dénonçant tous les crimes perpétrés et leurs responsables mais ne confondant pas ceux-ci avec les peuples dans leur ensemble, elle a refusé d'être partisane. Notre solidarité s'est exprimée aux forces pacifistes et syndicales qui luttent contre la guerre en Croatie, en Serbie et aussi aux syndicalistes de Bosnie Herzégovine que nous avons pu rencontrer.

La CGT exige du gouvernement français qu'il agisse dans le sens du rétablissement de la paix par la négociation, qu'il refuse l'intervention militaire qui étendrait le conflit en Serbie, mais aussi en Macédoine et impliquerait très rapidement d'autres pays tels l'Albanie, la Turquie, voire la Grèce et la Bulgarie.

La France, l'Europe, les peuples de ces pays ont besoin de Paix, pas de massacres. La pétition que nous faisons signer, toutes les initiatives de solidarité matérielles que nous pouvons développer sont des outils à notre disposition pour cette grande cause.

# Après le sommet d'Edim- bourg, les premiers jours du Grand Marché Intérieur

■ **Saluer avec beaucoup de pub, la date d'ouverture du grand marché -1<sup>er</sup> janvier 1993- peut être, mais avec beaucoup moins de force que les initiateurs le prévoyaient. Libre circulation des hommes, cependant les contrôles demeurent, libre circulation des capitaux, libre circulation des services, libre circulation des marchandises. A quel prix ? dans quelle crise ? La commission, elle-même, précise la gravité de cette situation.**

**L**'évolution économique dans la Communauté risque de se dégrader à un tel point qu'il faille décider des mesures résolues pour remédier à la situation. Les indicateurs à court terme sont très mauvais :

- croissance : au mieux 1 %,
- les déficits budgétaires représenteront au minimum 5,5 % du PB de la Communauté. Or, la base retenue pour imposer les critères de convergences de l'UEM est de 3 %,
- le chômage atteindra au minimum 11 % de la population, soit près de 16 millions de chômeurs.

La conjugaison de ces différents éléments, alors que le chômage, les exclusions ne cessent d'augmenter, imposera de fait aux États de diminuer les dépenses publiques mettant en cause de manière accrue l'ensemble des éléments de régulation sociale déjà fortement attaqués (Italie, Espagne, Grèce mais aussi France, Belgique, Grande-Bretagne).

Examinons à la lumière de ces événements le compromis d'Édimbourg, véritable compromis de crise de Maastricht.

Avec l'exemption accordée au Danemark, une étape nouvelle a été franchie dans la construction européenne : celle d'une réorganisation de la communauté qui n'interdirait plus la participation à la carte, et ceci d'autant plus que les négociations pour l'élargissement à la Suède, la Finlande, l'Autriche commenceront dès janvier 1993, avec ou sans Danemark. Sans compter que la Grande-Bretagne comme plus loin le Danemark ont d'ores et déjà été exemptés par rapport à l'UEM (défense pour le Danemark et le protocole social pour la Grande-Bretagne). L'organisation d'un noyau dur autour de la France, l'Allemagne, le Bénélux existe bel et bien.

D'autant que le Sommet d'Édimbourg a réalisé le tour de force de ne pas examiner les accords du GATT, la crise du SME, les taux d'intérêt du mark. Pas plus d'ailleurs que la situation future de l'Italie, de l'Espagne, deux grands pays qui face à ces objectifs, ne pourront pas accéder au "club monnaie unique".

Le deuxième aspect de ce Sommet, c'est l'adoption du Paquet Delors II (Budget communautaire) en principe chargé d'assurer le rééquilibrage de l'Europe au travers des fonds structurels mais aussi la création d'un fond social de cohésion (Espagne, Portugal, Grèce, Irlande).

Le refus en fait d'assurer une véritable solidarité, (même à partir de leur conception), comme l'indique le journal "Les Échos", se traduit par des perspectives financières marquées du sceau de l'austérité.

En effet les propositions initiales, considérées à l'époque par Delors comme un minimum, portèrent à 1,37 % du PNB CEE le budget communautaire en 1997, soit une augmentation de 30 % en cinq ans. Il a été ramené en octobre dernier à 1,35 % mais en sept ans (100 %), puis à 1,27 % au Sommet d'Édimbourg ! La crise s'aggrave et les déséquilibres entre pays, régions vont s'accroître.

Les tensions imposées par l'UEM, la politique financière de la CEE a des effets dramatiques pour les pays les plus pauvres. Elles ont des conséquences sur l'ensemble des politiques sociales et de cohésion sociale de tous les pays de la CEE, notamment en terme de protection sociale, sécurité sociale, retraite, santé.

Comment apprécier la démarche affichée, à savoir : "l'Europe se réalise" !. Elle se réalise mais à quel prix ? Prix de plus en plus insupportable pour les peuples.

Le débat est ouvert pour développer d'autres conceptions de coopération entre pays. L'emploi prioritaire et non pas les critères financiers, développer de véritables politiques industrielles, de services publics et non réduire l'emploi (notamment dans la sidérurgie, l'aéronautique, la construction navale, l'automobile, le textile).

La journée d'action proposée par la CES le 2 avril est une étape pour que nous montrions la détermination aux travailleurs de notre pays à changer le cours de cette construction.

# Manufrance : percer le mur du silence, réussir le 31 mars à Lyon pour gagner la relaxe

Le procès de Manufrance aura lieu le 31 mars, 1er et 2 avril à la cour d'Appel de Lyon. L'objectif est d'organiser, le jour de l'ouverture du procès une grande manifestation nationale à Lyon. Pour la réussir, il faut, d'ici cette date, créer les conditions d'un climat de solidarité et de soutien actif autour des camarades de Manufrance et pour leur relaxe. Cela nécessite d'accélérer la prise de conscience des enjeux que révèle ce procès tant sur le plan de l'emploi que sur celui des libertés et de la justice.

Il s'agit de montrer que ce jugement d'exception n'est pas le fruit du hasard, mais qu'il s'agit de porter un coup dur à ceux qui relèvent la tête, qui remettent en cause la logique du libéralisme et ses conséquences.

Autour de nos propres problèmes, en lien avec ceux de Manufrance et là où cela est possible avec le concours des "Manu" eux-mêmes, prenons les initiatives les plus appropriées pour que le 31 mars soit un succès. Dans les jours qui viennent, divers matériaux vont vous parvenir :

- un badge "Pour la relaxe des Manufrance" pouvant servir de soutien financier à toute initiative ;
- une affiche ;
- un journal 4 pages tiré à 1 million d'exemplaires ;
- une plaquette relatant le combat des "Manu".

## ACTIONS EN BREF

### Construction

*Journée nationale d'action le 31 mars.*

### Eure-et-Loir

*L'union locale de Châteaudun a arrêté le principe d'une initiative sur l'emploi.*

### Entreprise SIAA

*La lutte continue avec l'adhésion des 80 licenciés au Comité de chômeurs de Chartres.*

### Nièvre

*5 000 signatures d'assurés sociaux récoltées en trois jours et portées en délégation (une centaine d'assurés ont accompagné les militants CGT) contre la fermeture des remboursements aux guichets.*

### Entreprise Deserable à Amiens (Somme)

*Grève au magasin d'outillage et d'équipement pour la préservation des acquis notamment le 13<sup>e</sup> mois, les salariés ont décidé de se syndiquer à la CGT.*

### Spectacle : "Olympia"

*Initiative des artistes et spectateurs soutenue par la CGT contre les graves menaces qui pèsent sur ce music-hall. Un premier recul puisque M. Jack Lang a décidé d'inscrire l'Olympia au patrimoine des Monuments historiques.*

## A

 GENDA

### 21 janvier

*9 h 30 : rencontre CGT-ministre de l'Industrie.*

*Santé - action sociale : temps fort de la coordination nationale.*

*10 h 30 : rassemblement devant le ministère du Travail.*

### du 24 au 27 janvier

*Une délégation de Nehawu, Afrique du Sud, rencontrera une délégation confédérale et des fédérations Santé et Services publics.*

### du 25 au 28 janvier

*Louis Viannet et Alphonse Véronèse rencontrent une délégation de la CGS de la CEI conduite par Y. Yourgens, Vice-Président (à Montreuil).*

### 28 et 29 janvier

*Assemblée générale du CCFP (Centre de Coordination de Formation Professionnelle) à Toulouse. Participation : Michèle Commergnat.*

*Maurice Lamoot représente la CGT aux journées d'étude "La gestion paritaire des organismes sociaux" organisées par le CIDES à Montvillargenne (Oise).*

### 3 et 4 février

*Commission exécutive.*

# Manifestation contre le racisme

**L**a CGT rappelle que les immigrés sont des acteurs à part entière de la vie sociale et économique de notre pays.

Ils ne sont pas responsables de la crise. Il est nécessaire de le rappeler à ceux qui veulent en faire des boucs-émissaires.

La lutte contre le racisme passe par l'abolition des discriminations et des exclusions qui atteignent aujourd'hui plusieurs millions de personnes.

Il est urgent de pratiquer une autre politique :

- en matière d'emploi garantissant la stabilité pour tous, le chômage et ses corollaires ne sont plus vécus comme des périodes transitoires entre deux emplois mais deviennent de plus en plus un état de fait ;
- en matière de logement, le problème des "sans abris" qui a bouleversé l'opinion publique a mis l'accent sur une autre carence d'aujourd'hui, l'absence d'une politique sociale du logement qui permette à chacun d'accéder à une habitation décente, loin de toutes spéculations immobilières ;
- en matière de droits, le "droit de citoyenneté" devrait permettre à chacun d'être reconnu et respecté dans sa valeur d'homme. Mais peut-on parler de citoyenneté à un homme, à une femme qui sont classés administrativement dans les "fins de droits" ? Peut-on aujourd'hui parler de droit au séjour dans l'égalité quand les non-communautaires sont discriminés, quand l'accès au logement subit un double handicap, l'un lié au bas niveau de revenu et l'autre à une véritable ségrégation sociale ? Peut-on parler de droit de citoyenneté quand la "double peine" sévit injustement et que le droit d'asile est remis en cause ?

La lutte contre les inégalités dans le monde passe par la construction d'un Nouvel Ordre Économique International.

C'est une incohérence que de mettre en avant la maîtrise du flux migratoire avec ses formes répressives et de laisser les pays d'origine de l'immigration dans un état de délabrement économique scandaleux.

Il est nécessaire de développer de larges luttes convergentes et communes au niveau international, notamment

pour l'annulation de la dette, la juste rémunération du prix des matières premières, le contrôle des transferts de technologies, la réforme de la Banque Mondiale d'Investissements.

Agir pour la Paix, c'est aussi s'attaquer aux inégalités internationales.

La guerre au Moyen-Orient, la répression en Afrique et en Amérique du Sud, loin d'apporter des solutions, n'ont réussi qu'à imposer la loi du plus fort. L'exacerbation des tensions en Europe Centrale peuvent à nouveau engendrer la guerre.

La CGT s'inscrit dans la manifestation du 6 février 1993. Avec ses organisations, elle engage le débat dans les entreprises et les localités contre les exclusions et le racisme, pour l'égalité des droits, pour un Nouvel Ordre Économique International.

La CGT, plus que jamais, exige que le 21 mars, journée internationale de lutte contre le racisme, devienne une journée nationale et européenne de sensibilisation à ces questions comme le demande l'ONU en mémoire des morts de Shaperville en Afrique du Sud le 21 mars 1960.

Renseignements pratiques :

- la manifestation partira de la République vers la Nation à partir de 14 h 30 ;
- la banderole de la CGT, qui précédera le cortège CGT, sera portée par les camarades du Secteur Immigration et le Nettoyage. Le texte est celui de la 7e Conférence : "CGT : Français - Immigrés contre les exclusions et le racisme, pour l'égalité des droits" ;
- La Tribune de l'Immigration, numéro spécial contre le racisme, sera en vente sur place ainsi que le badge "au coeur des couleurs" ;
- la CGT a commandé 5 000 affiches communes à toutes les organisations, disponibles à la Confédération et à la FASTI : 4 square Vitruve - 75011 Paris, Tél. : 43 60 84 41, Fax : 43 64 04 73 ;
- un bandeau CGT est à votre disposition au Secteur Communication : "La CGT contre les exclusions et le racisme..." ;
- il existe également une affiche 40 x 60 en quadrichromie qui peut être commandée au Secteur Immigration pour la somme de 300 francs les 100 exemplaires : "La CGT célèbre le 21 mars".

**La CGT participe, de son poids spécifique, à la manifestation nationale du 6 février 1993 : "CONTRE LE RACISME ET LES EXCLUSIONS, POUR L'EGALITE DES DROITS" qui se tiendra à Paris à partir de 14 h 30 de la République à la Nation.**